

N<sup>o</sup> 1486.

Aujourd'hui le Septième jour  
de Mars, après Midi de l'année Mil  
huit Cent Cinquante Cinq, Est Com-  
parue devant les Notaires Publics,  
dans et pour le Bas Canada soussignés  
Dame Marie Louise Bontillet, épouse  
actuelle de Joseph Mersier, agriculteur  
présent et de son dit époux bien et  
dûment autorisée pour l'effet des  
présentes résidents en cette Paroisse  
St. Charles Comté de Belle Chasse, La-  
quelle a reconnu avoir reçu des avant  
Ces présentes en bonnes espèces argent  
Cours et en effets du Sieur Etienne  
Couture, Pere Cultivateur de St. Vital  
du Township Lambton, Comté de  
Mégantic, sous les articles de rentes  
Pension viagère et alimentaire, et soins  
et secours Manuels tant en santé qu'en  
Maladie et autres obligations. Jus à  
la dite Dame Marie Louise Bontillet  
Comparante, suivant une Donation  
inter vivos qu'elle a consentie Conjoin-  
tement avec feu Joachin Bernier  
agriculteur son premier époux rési-  
dent lors en la Paroisse St. Charles  
en faveur du Sieur Paul Bernier,  
leur fils agriculteur de St. Charles,  
passé en Minute devant M<sup>re</sup> Louis  
Surgeon et son Collègue Notaires  
date du douze Mai Mil huit Cent  
dix. — Post quittance générale  
par la dite Dame Marie Louise

Louise Bontillot comparante, auto-  
risée comme dit est à venir jusqu'au  
vingt neuf Septembre dernier, sans  
préjudice à l'avenir en faveur dudit  
Etienne Couture et tous autres. - Par  
avis de M. Bontillot acte fait et passé  
à St Charles, en la demeure de ladite  
Dame Marie Louise Bontillot  
comparante les jour au premier  
ment mentionnés, sous le Numéro  
quatorze cent quatre vingt six  
estant ladite Dame Marie Louise  
Bontillot, comparante et Joseph  
Mercier son époux, requis de signer  
avec nous dits Notaires ont déclaré  
ne le savoir faire après lecture faite.  
Signé sur la minute demeurée en la  
dite étude de M<sup>re</sup> Vivibert Pallier -  
L'une l'un des dits Notaires, J<sup>re</sup> -  
Laurière, N. P. et du Sous signé.  
Un envoi en marge bon et trois  
mots payés sont nuls.

J<sup>re</sup> J. Larue N. P.

+  
et  
L. K. P. N. P.

Aug 14 86.

Y. Mrs B.S.

---

Miss

Dr

Miss Miss

Miss

Miss

Miss

Dr

Miss

---

Miss